

« Fish therapy » : rigolo mais c'est du grand n'importe quoi !

La « fish therapy » est un amusement qui consiste en l'immersion de tout ou partie du corps dans de l'eau contenant des poissons, généralement de l'espèce *Garra rufa*, détachant des squames de la peau.

L'idée est drôle et patauger parmi des poissons est rigolo, mais cela n'a rien à voir avec un traitement médical :

- L'efficacité du « grignotage poissonnier » de la peau sur le traitement de maladies comme le psoriasis ou l'eczéma n'a pas été démontrée ; il semble même qu'elle n'ait pas été étudiée.
- Ce loisir ne relève actuellement d'aucune réglementation sanitaire spécifique.

En revanche, il existe peut être un risque infectieux lié à cette pratique :

- Quelques cas (rares) d'infection ont été rapportés.
- Lors des rares études microbiologiques de l'eau utilisée et des espèces de poissons concernés, les analyses ont identifié des bactéries capables de provoquer des infections.
- Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) recommande de signaler ce risque infectieux aux personnes dont l'immunité est fragilisée par un diabète ou une immunodépression et demande également aux médecins et aux pharmaciens de signaler les cas d'infection qui seraient observés après la pratique de ce loisir.

Source: Haut Conseil de la Santé Publique <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=567>.

Le Dico du doc



Thérapie



Pratique soignante destinée à améliorer l'état de santé des malades ou de ceux qui pourraient le devenir.

Pour être qualifiée de « thérapie », une pratique soignante doit satisfaire à plusieurs conditions très strictes :

- son efficacité doit être démontrée, si possible par des études utilisant des méthodes comparant les effets observés avec et sans le traitement testés ;
- son innocuité doit être vérifiée et contrôlée régulièrement : quand des effets indésirables sont observés, ils doivent être mineurs en regard des bénéfices apportés (« rapport bénéfice/risque positif ») ;
- la nature des maladies soignées et le profil des bénéficiaires doivent être soigneusement précisés.

Quand ces conditions sont remplies, la thérapie fait l'objet d'une réglementation détaillée, souvent tatillonne, (discours commercial, fiche technique, inclusion/exclusion des utilisateurs, utilité, inconvénients, règles de vente) et d'un contrôle permanent (pharmacovigilance, vaccino-vigilance, etc.).

Pouvoir qualifier un produit ou un service de « thérapie » constitue un réel avantage commercial, mais sa vente exige des règles et une surveillance très contraignantes.

Les pseudo-thérapies comportent toujours une part de mensonge à but commercial.

Source : Open Rome

Météo antibio

Risques

- Grippe très faible
- Bronchiolite très faible
- Inf respiratoire moyen
- Gastro-entérite faible
- Allergie pollens moyen

Sources : ECDC, Open Rome, InVS et <http://www.pollens.fr>

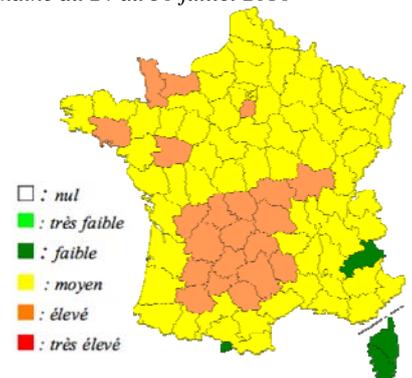
Graminées : atchi ! encore un peu...

Graminées : risque moyen et en baisse.

Ambrosie : vague de pollens attendue à partir du début août.

Autres pollens : Risque faible pour les allergiques aux pollens d'urticacées, châtaignier, tilleuls, chêne et olivier.

Semaine du 24 au 30 juillet 2016



Source : RNSA